

Écoquartier des Plaines-du-Loup l'affectation du sol, 1^{ère} étape, c'est parti !

Du 23 mars au 26 avril 2016, le premier plan partiel d'affectation (PPA) des Plaines-du-Loup, ainsi que les aménagements routiers concernant la zone située entre l'actuel parking du vélodrome et le Service des automobiles et de la navigation, sont mis à l'enquête publique. Les premières réalisations sont prévues courant 2018 et devraient s'achever en 2021.

Le secteur des Plaines-du-Loup est destiné à accueillir un écoquartier conformément au projet communal Métamorphose. Ce premier plan partiel d'affectation (PPA) a été adopté par la Municipalité le 17 mars. Il a été établi sur la base du Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup, approuvé par le Conseil d'Etat le 4 novembre 2015. Trois autres PPA suivront, le secteur ayant été découpé selon les étapes successives de réalisation.

Ce premier PPA est notamment constitué de cinq périmètres constructibles et d'une zone de sport, loisirs et équipements communs et s'étend sur une surface au sol de 94'000 m². Cela représente 15% de la surface totale du projet Métamorphose (70ha). Le potentiel à bâtir est limité à 142'600 m² de surface de plancher, pour un peu moins de 1'000 logements, soit une projection de 2'200 nouveaux habitants et quelques 1'000 emplois.

Les nouvelles rues permettant la desserte du périmètre depuis le domaine public sont mises à l'enquête publique selon la loi sur les routes (LROU). Le site sera également desservi par un parking centralisé de 700 places. Le recours aux transports publics est toutefois privilégié avec l'arrivée du métro m3, prévue entre 2023 et 2025.

Le futur quartier sera doté d'une nouvelle école de 18 classes avec double salle de gym et un Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS). De plus, une maison de quartier, qui proposera des activités socio-éducatives et socioculturelles, avec aula et réfectoire scolaire, fait actuellement l'objet d'une démarche participative avec la population pour établir sa programmation de détail.

Le secteur comprendra aussi des commerces de proximité, restaurants, espaces sportifs, et d'un grand parc public au sud d'une surface de 17'000 m² soit l'équivalent du parc de l'Elysée, avec un terrain de sport pour tous. Un concept paysager a été développé pour garantir la qualité des futurs espaces publics et des aménagements paysagers.

Les dossiers sont consultables au service de l'urbanisme (Port-Franc 18). Parallèlement, une exposition est mise en place par Métamorphose pour informer au mieux les personnes intéressées et leur présenter cette première étape de planification. L'exposition se tiendra aux Arches du Grand Pont à Lausanne mercredi 30 mars de 16h à 19h, puis à l'ancien pavillon scolaire de la Blécherette, route de Romanel 1 (à côté du collège de la Blécherette), aux horaires suivants :

Horaires : de **16 h à 19 h**

Mercredi 6 avril
Lundi 11 avril
Vendredi 15 avril

Lundi 18 avril
Mercredi 20 avril
Vendredi 22 avril

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Patrick Minet, chef de projet ad-interim, cellule Métamorphose, 021 315 52 18**

Lausanne, le 22 mars 2016